

SNADGI CGT SNUI

Sections d'Aix en Provence

CTP sur la mise en place du SIP de Salon : les agents mobilisés !

En effet, aujourd'hui 26 octobre où se tenait le CTP sur la mise en place du SIP de Salon, c'est la quasi totalité des agents de Salon (tous services confondus) qui s'est rassemblée dans le hall de l'immeuble pour dénoncer les conditions de mise en place du SIP.

Le directeur, informé de la situation faisait grise mine. Le coup de théâtre qu'il avait préparé en convoquant deux ergonomes du ministère en tant qu'experts perdait beaucoup de son impact. **Le cadre de cette réunion a été la mobilisation des agents sur leur site.**

D'autant plus que les organisations syndicales étaient porteuses d'une pétition signée par 68 agents de Salon en 24 heures et par tous les agents du SIP de Tarascon.

Cette pétition dénonce la situation insupportable faite aux collègues de Tarascon en raison du sous effectif chronique et du non respect par les directions de leur engagement de compenser les absences par le recours à l'échelon de renfort.

Elle exige, concernant Salon, que les effectifs réels correspondent aux emplois transférés, que la direction implante des emplois supplémentaires pour compenser le transfert à Salon des deux communes de Grans et Cornillon-Confoux et qu'elle renforce en effectifs l'accueil de Salon sans prélever d'emploi sur les services existants.

Elle exige que l'étude ergonomique menée au niveau de l'accueil soit étendue au SIP (conformément aux engagements du délégué interrégional le 15 octobre) et au SIE pour que les agents de toutes les structures disposent de conditions de travail correctes.

Le DSF avait préparé ses notes, il a exprimé son *« mécontentement des ratés du dispositif de renfort sur le SIP de Tarascon »*. Pour proposer quoi ? La mise en place d'un *« protocole associant le SIP, la Trésorerie SPL de Tarascon et la Recette des finances d'Arles »*. Autrement dit, à peu de choses près la reconduite d'un dispositif qui a fait la preuve de son inefficacité!

Pour ce qui est de Salon, après avoir, une fois de plus essayé de justifier les errements de la direction dans la mise en place du SIP (à ce propos, elles sont où les stats précises sur les flux d'accueil ?), le DSF a eu cette formule pour les effectifs : *« nous veillerons à l'adéquation des effectifs réels avec les emplois »*, il a affirmé que des emplois seraient transférés au 1/09/2010 pour compenser le transfert à Salon des deux communes de Grans et Cornillon-Confoux et qu'il était hors de question de création nette de poste pour l'accueil.

Concernant l'extension de l'étude ergonomique, il a affirmé concernant le SIE qu'il s'agissait d'un problème de répartition de l'espace et que l'ergonome avait des idées là-dessus.

Nous avons demandé une interruption de séance pour rendre compte aux collègues de Salon qui ont pris acte de l'attention portée aux conditions de travail des agents (présence de l'ergonome) tout en estimant que les déclarations du DSF quant aux effectifs n'offrent aucune garantie.

C'est le moins qu'on puisse dire quand on voit ce qu'a fait la DSF sur l'emploi à Tarascon !

C'est pourquoi, nous sommes revenus en séance pour dire au DSF :

« les agents veulent des garanties sur les effectifs et avoir des conditions de travail correctes. Ce sont les réponses pratiques que vous allez apporter qui vont déterminer le « climat social » de la mise en place du SIP. La balle est dans votre camp. Quant à nous, nous prendrons nos responsabilités ».

Sur ce nous avons quitté la séance.

Pétition des agents lue en début de séance :

« La mise en place d'un « SIP » ou comment démotiver les agents

Les collègues du SIP de Tarascon sont aujourd'hui très largement démotivés, quant aux collègues venant de la trésorerie, ils sont bien souvent au bord de la crise de nerfs, obligés de passer d'un poste à l'autre comme s'ils étaient des pions n'ayant aucune conscience professionnelle. Tous sont révoltés de constater que la présence qui leur avait été promise de l'équipe de renfort « autant que de besoin » s'est révélé n'être qu'un leurre pour faire passer la pilule : merci, messieurs les directeurs et TPG.

Quant à Salon, la direction a réussi l'exploit de démotiver les agents avant même la mise en place du SIP par sa mise en œuvre à marche forcée et désordonnée. Les directions n'ont pas respecté les préconisations de leur propre administration centrale, elles se sont refusé à une étude d'ensemble et n'ont pas pris la peine de mesurer préalablement et sérieusement les flux d'accueil. Résultat, un projet en chantier permanent, parce que réalisé en dépit du bon sens, qui en l'état actuel ne permet pas que l'accueil des usagers soit réalisé dans de bonnes conditions et se traduit par une dégradation des conditions de travail d'une bonne partie des collègues du SIE. Ce n'est pas l'annonce de dernière minute que deux nouvelles communes vont être intégrées à Salon qui est de nature à nous amener à modifier notre point de vue sur les conditions de totale impréparation de la mise en place de ce SIP.

La chose est claire : votre objectif c'était la mise en place du SIP en 2009, pas la défense des conditions de travail des agents, sans même parler des usagers qui une fois de plus ne servent que de prétexte pour supprimer le maximum de postes et remettre en cause le service public. Votre responsabilité dans la réalisation de ce mauvais projet est écrasante.

Mais parce qu'il s'agit de nos conditions de travail pour des années et des années et pas pour nous d'une étape dans un déroulement de carrière, nous refusons de nous borner à ce constat.

Vous devez résoudre le problème d'effectifs de Tarascon, vous ne pouvez pas laisser les collègues de Tarascon dans l'état qui est le leur. Vous avez fait le choix d'imposer au SIP la caisse, y compris sa partie SPL, il faut que les effectifs correspondent. Implantez un poste supplémentaire !

Concernant Salon, les agents tirent les enseignements de Tarascon. Ils ne veulent pas de vaines promesses. L'administration estime que 9 emplois B et C doivent être transférés pour constituer le SIP : les effectifs réels transférés doivent correspondre au nombre d'emplois ! C'est le minimum. Sinon, cela signifie que les emplois sont supprimés deux fois : à la trésorerie et dans le SIP ! Il faut que soient tirées les conséquences du transfert des deux communes de Grans et de Cornillon-Confoux par l'implantation de postes supplémentaires au CDI et au SIE. Eu égard à l'importance du site et des flux d'accueil il faut également que soit renforcé en effectifs l'accueil de Salon sans prélever d'emploi dans les autres structures.

*Du fait de la pression exercée par les organisations syndicales, vous avez consenti une nouvelle étude ergonomique sur l'accueil. **Le délégué interrégional, lors de l'audience du 15 octobre, a accepté son extension au SIP. Cette annonce doit être concrétisée. Nous revendiquons également qu'elle soit étendue au SIE.** En effet, il faut que tous les agents de toutes les structures disposent de conditions de travail correctes, ce qui n'est plus le cas concernant un certain nombre de collègues du SIE.*

Nous mandatons nos représentants pour porter ces revendications, pas pour cautionner vos projets ».